

Quel impact sur la sécurité dans les aéroports?

STÉPHANE PILLET Le directeur général de BTEE SA, société valaisanne spécialisée dans la sécurité aéroportuaire, estime que la sécurité n'aura pas besoin d'être spécifiquement renforcée après la pandémie.

PAR OLIVIER.RAUSIS@LENOUVELLISTE.CH



Selon Stéphane Pillet, la pandémie ne provoquera pas de gros changements au niveau de la sécurité dans les aéroports. Mais des adaptations sont attendues. Olivier Maire

Basée à Sembrancher, la société BTEE SA, qui fête ses 30 ans dans un contexte particulier, s'est taillée une réputation largement reconnue dans le domaine de la sécurité des aéroports. Autant dire qu'en raison du Covid-19, elle se retrouve au front depuis plusieurs semaines.

Dans ce secteur, BTEE SA a 220 aéroports clients dans le monde entier, dont ceux de Genève et de Sion. L'entreprise y est chargée de la prévention du péril animalier (PPA) mais aussi, dans le cadre de la sécurité aéroportuaire, de l'établissement des plans d'urgence en cas de crise (Business Continuity Plan – BCP).

Elle peut s'appuyer sur son expérience dans ce domaine puisqu'elle avait édicté de tels plans en 2007 lors de la grippe aviaire H5N1 et en 2009 lors de la grippe porcine H1N1. Le point de la situation avec son directeur général Stéphane Pillet.

Stéphane Pillet, quel est l'impact actuel du Covid-19 sur la vie des aéroports, à l'exemple de celui de Cointrin?

Nos aéroports clients fonctionnent au ralenti ou sont complètement fermés. Actuellement, Genève Aéroport accueille environ 2% de son trafic habituel. Il faut savoir que de nombreux aéroports, même sans trafic commercial, doivent rester opérationnels pour pouvoir accueillir des avions-cargos avec du fret médical ou des vols sanitaires.

Avez-vous déjà une vision de ce que sera la sécurité dans les aéroports après la crise?

La sécurité a toujours été une préoccupation du monde aéroportuaire. Comme elle y est déjà très stricte, elle ne sera pas spécifiquement renforcée en lien avec le coronavirus. Les mesures d'hygiène et de distance spatiale devront toutefois être respectées le temps de la crise.

Rien ne va donc changer?

Oui. Mais il est probable que certains aéroports adaptent leur plan d'urgence lié aux pandémies. Ce constat n'est pas réservé au domaine de l'aviation et des aéroports, mais prévaut pour l'ensemble des entreprises, indépendamment du secteur d'activité, qui en matière de sécurité et santé au travail (SST) devront ancrer le risque de pandémie dans leur catalogue des dangers.

Peut-on imaginer que les voyageurs seront systématiquement testés ou désinfectés avant d'entrer dans l'aéroport?

En principe pas. Les plans de mesures des aéroports dépendent d'abord de ce que les autorités nationales préconisent. Des mesures spécifiques peuvent aussi être mises en place par les aéroports ou les compagnies aériennes. Certains Etats pourraient toutefois décider, en se fondant sur le règlement sanitaire international entré en vigueur en 2005, de tester les passagers à l'arrivée dans le but d'éviter l'entrée du virus dans le pays.

Avez-vous déjà eu recours à des mesures aussi fortes?

Oui. Nous avons assisté des aéroports d'Afrique de l'Ouest, entre 2013 et 2016, pour la mise en place de ce genre de mesures pour lutter contre le virus Ebola. Il s'agissait principalement de prendre la température des passagers et de les questionner si nécessaire. Cette détection a contribué à la limitation de l'impact du virus.

Est-ce que seul 1 siège sur 4 sera occupé dans les avions pour respecter les distances spatiales?

Il est évident que le respect des distances spatiales dans les avions va poser de gros problèmes aux compagnies aériennes, la rentabilité des vols dépendant directement du taux de remplissage. Certaines, à l'exemple d'Air France, envisagent ainsi d'imposer le port obligatoire du masque dans l'avion pour augmenter la capacité d'accueil. A l'échelle européenne, des discussions sont en cours entre les autorités sanitaires et celles de l'aviation civile pour essayer d'harmoniser les plans de mesures.

Faudra-t-il se rendre quatre heures à l'avance à l'aéroport pour des raisons sécuritaires?

Prochainement, je ne pense pas au vu du faible taux de voyageurs attendu dans un premier temps. Les aéroports, comme tous les lieux d'accueil du public, vont simplement faire appliquer les règles d'hygiène et de distance spatiale, ce qui ne devrait pas influencer la

fluidité du traitement des passagers. Il est cependant probable que les exploitants limitent les accès aux aérogares justement pour respecter ces distances. Les entrées seraient ainsi filtrées et les proches des voyageurs invités à rester à l'extérieur. Quoi qu'il en soit, que ce soit à l'aéroport, dans un avion ou dans n'importe quel autre lieu public, la responsabilité individuelle restera de mise avec le respect des distances et des règles d'hygiène.

Comment s'organise-t-on sur un chantier pour respecter les règles?

Spécialisée dans le domaine de la sécurité au travail, BTEE a développé des concepts sécurité, qu'elle a renforcés en raison de la pandémie, pour des entreprises privées, à l'exemple de Vaudan SA, de Canal9 ou encore du consortium de l'A9, les entreprises mandatées pour les travaux de rénovation de l'autoroute.

Elle le fait aussi pour des collectivités publiques. On citera par exemple les communes de Bagnes, Orsières, Sembrancher, Vollèges et l'administration cantonale pour le tunnel des Evouettes.

Nouvelles mesures à respecter

«Ce n'est pas évident de suivre toutes ces mesures, surtout celle des deux mètres de distance. Mais nous faisons le maximum et cela se passe pas trop mal.» Chef d'équipe dans l'entreprise de construction Vaudan SA au Châble, Fernando Carvalho s'assure, depuis le début de la pandémie, que les ouvriers respectent les règles de sécurité sur les chantiers qu'il gère.

C'est le cas à Saillon, où l'entreprise construit une grande villa: «Nous avons moins d'ouvriers que d'ordinaire et tâchons de les séparer. Actuellement, nous en sommes au ferrailage des dalles et murs, ce qui ne pose pas trop de problèmes. Et si deux ouvriers doivent travailler ensemble, nous limitons les contacts directs.»

Une fois par semaine, un contrôle est effectué par Sébastien Clerc, chargé de sécurité CFST (Commission fédérale pour la santé au travail) auprès de BTEE: «Nous avons déjà un mandat CFST chez Vaudan SA, qui nous a demandé de le renforcer en raison du Coronavirus. Il s'agit de s'assurer que ce qui a été mis en place est respecté.»

En plus de l'affichage des consignes de base sur les chantiers et la mise à disposition de désinfectant, d'autres mesures ont été édictées. «Le transport des ouvriers a été adapté, certains se déplaçant avec leur véhicule privé, et des containers supplémentaires installés sur les chantiers. De quoi permettre aux ouvriers d'y faire leur pause en sécurité et à distance.»

Des frais supplémentaires

Patron de Vaudan SA, qui emploie jusqu'à 80 personnes durant la belle saison, Alexandre Perraudin souligne l'importance des contrôles effectués par Sébastien Clerc: «Nous sommes intransigeants sur le respect des mesures liées à la sécurité et encore plus avec le coronavirus. Nous avons préféré mandater l'entreprise BTEE au lieu de former un responsable sécurité au sein de notre personnel.»

Il ajoute que ces mesures engendrent des frais supplémentaires, les délais s'allongeant sur la plupart des chantiers, mais qu'il est important de les respecter. OR